

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	43
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	du 06/02/2026
Affichée	le 06/02/2026

OBJET

**Subvention à l'association
Super Biches**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le six février 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Paule KLYMKO a été nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

Représentés : Sylvie MOLERO représentée par Christophe CHEBASSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Edith LEROY, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET

Monsieur DELAVALLÉE, Vice-président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle, informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 15 000 € pour le fonctionnement de l'association Super Biches pour mettre en œuvre les projets suivants :

- Le Biches Club et club des faons : Accompagner l'émancipation des professionnelles émergentes de la musique et valoriser ces métiers notamment auprès des jeunes,
Le Biches Festival : Découvrir et promouvoir la nouvelle scène française et francophone,
- Les Audacieuses : Renforcer les liens entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire du territoire.

L'association a pour objet l'organisation d'évènements (festival, concerts, ateliers, rencontres diverses) et pour vocation de promouvoir la musique actuelle dans l'Orne, en région Normandie.

L'association organise une nouvelle édition du Biches Festival, les 12, 13 et 14 juin 2026. Un festival de musiques au milieu de la nature avec une programmation musicale pop, rock, électro, des animations artistiques et sportives autour d'ateliers pour toute la famille. Pour l'organisation de ce festival, il est demandé la mise à disposition de la Ferme de Rai ainsi qu'une aide logistique pour déposer et reprendre le matériel emprunté localement.

Ce festival en sera à sa 11e édition et sera un véritable temps fort d'attractivité du territoire, avec pour ambition de s'inscrire durablement comme un rendez-vous Ornais annuel de référence.

Le Biches Festival accueille 6 000 festivaliers consommant localement venant de toute la France, de nombreux artistes live, une programmation de qualité focalisée sur la promotion de la scène émergente.

- Vu l'article L2311-7 du Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention ;
- Considérant l'avis favorable des Vice-présidents ;

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **OCTROIE** une subvention de 11 000 € à l'association Super Biches
- **DÉCIDE** la mise à disposition du site de la Ferme de Rai et d'apporter une aide logistique pour la livraison et l'enlèvement du matériel emprunté localement dans le cadre de l'organisation de la 11^e édition du Biches Festival les 12, 13 et 14 juin 2026.
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2026

VOTE : 48 POUR
1 CONTRE (Jean-Luc NOUAIL)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 18 FEV. 2026
Publié en ligne le 18 FEV. 2026
Certifié exécutoire

Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Philippe VAN-HOORNE



